



DATE DE PUBLICATION : 27 juin 2018

Le contrôleur général

Délégation de signature

Vu la délégation de signature donnée par M. Denis BEAU, sous-gouverneur de la Banque de France, le 27 juin 2018, le contrôleur général donne délégation permanente à M. Paul COULOMB, directeur de la direction de la Prévention des risques (DPR) à l'effet de :

- signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, et dans la limite d'un montant égal ou inférieur à 90 000 euros HT, des contrats avec les prestataires de services de certification électronique ;
- commander, dans le cadre de ces contrats, des certificats électroniques pour les activités de la Banque de France (authentification, chiffrement, signature électronique).

Fait à Paris, le 27 juin 2018

Le contrôleur général,

Didier ELBAUM